

[HRC45 | La Haut-Commissaire souligne le devoir urgent et collectif d'aborder les questions du racisme systémique et de la brutalité policière](#)

01.10.2020

Read this article in English [here](#)

La Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme a fait une première mise à jour orale sur les questions du racisme systémique et de la violence policière contre les Africain.es et les personnes d'ascendance africaine. ISHR a délivré et soutenu des déclarations appelant la Haut-Commissaire à adopter une approche inclusive envers les communautés concernées et à créer des opportunités de consultation significatives, sûres et accessibles.



Au cours du débat, ISHR a fait une [déclaration](#) au nom du [Collectif Urgence notre police assassine](#) (UNPA), déplorant qu'aucune [commission d'enquête](#) n'ait été établie par le Conseil des droits de l'Homme sur les États-Unis et autres pays, en raison d'énormes pressions diplomatiques exercées par les États-Unis et d'autres pays alliés. Néanmoins, ISHR et UNPA ont souligné l'opportunité cruciale que le rapport fournit [1]. Ils ont appelé la Haut-Commissaire à centrer le rapport sur les expériences et les contributions des victimes et de leurs familles, ainsi que sur celles des défenseur.es des droits humains et de la société civile travaillant sur les violences policières et le racisme systémique. ISHR s'est également joint à une [déclaration](#) de l'American Civil Liberties Union reposant sur un [appel adressé à la Haut-Commissaire](#) par 144 familles de victimes de violences policières et plus de 360 organisations de la société civile.

ISHR salue la réponse de la Haut-Commissaire à ces demandes, cette dernière ayant [affirmé](#) lors du Conseil que le rapport reflétera et amplifiera les voix des victimes des personnes d'ascendance africaine, de leurs familles et de leurs communautés. Elle a affirmé que le rapport examinera les causes profondes du racisme systémique et des violences policières. Elle a également exprimé sa gratitude envers le soutien de la société civile dont elle a souligné le rôle indispensable.

ISHR a aussi bien accueilli la [déclaration](#) du Botswana qui a souligné que d'innombrables familles de victimes du racisme attendent du Conseil qu'il se penche sur les violations historiques et systémiques que ces dernières ont subies, qui ne font souvent l'objet d'aucune surveillance, ni de discussions ou d'actions.

La Haut-Commissaire a réaffirmé que l'absence de responsabilité et de réparation envers les violences policières à motivation raciale contre les personnes d'ascendance africaine est inacceptable. Elle a déclaré au Conseil que son Bureau continue de recevoir des rapports relatifs à des cas de violences policières et de racisme à l'encontre de personnes d'ascendance africaine. Néanmoins :

« Souvent, il semble que les enquêtes ne soient ouvertes qu'à la suite de diffusions de séquences vidéo sur les médias sociaux, engendrant alors des vagues d'indignations publiques et exerçant de fortes pressions sur les autorités pour qu'elles agissent ».

La Haut-Commissaire a souligné le rôle essentiel des États de renouveler leurs efforts afin de briser le cycle de brutalité et d'injustice que des générations de personnes d'ascendance africaine ont enduré. Elle a conclu par un appel, exhortant le Conseil à faire de ce moment crucial un tournant dans le respect et la protection des droits humains des personnes d'ascendance africaine.

Elle a annoncé que la préparation du rapport est en cours, notamment avec l'aide des Procédures spéciales, et qu'elle fournira davantage d'informations lors de la prochaine session du Conseil en mars 2021. Vous pouvez lire l'intégralité de la déclaration du Haut-Commissaire [ici](#).

Vous pouvez revoir la déclaration conjointe du Collectif Urgence notre police assassine et ISHR ci-dessous (en

anglais) :

[1] Le 19 juin 2020, à la suite d'un débat urgent initié par le Groupe africain "sur les violations actuelles des droits de l'homme d'inspiration raciale, le racisme systémique, les brutalités policières et la violence contre les manifestations pacifiques", la Haut-Commissaire a été mandatée par le Conseil de préparer, avec l'aide des Rapporteur.es spéciaux/ales concerné.es, " un rapport sur le racisme systémique, les violations du droit international des droits de l'homme à l'encontre des Africains et des personnes d'origine africaine par les forces de l'ordre, en particulier les incidents qui ont entraîné la mort de George Floyd et d'autres Africains et personnes d'origine africaine, afin de contribuer à la responsabilisation et à apporter une réparation aux victimes". La résolution a également requis de la Haut-Commissaire qu'elle "examine les réponses des gouvernements face aux protestations pacifiques contre le racisme, notamment l'usage excessif de la force contre les manifestants, les passants, ainsi que les journalistes". En outre, la résolution a également requis que la Haut-Commissaire " intègre une actualisation des cas de brutalités policières à l'encontre des Africains et des personnes d'origine africaine dans toutes ses mises à jour orales au Conseil ".

ISHER